

Nom commercial: Codeine base

Numéro de la matière: 051600

Version: 1 / CH

Date de révision: 28.10.2019

remplace la version: - / CH

Date d'impression 28.10.19

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Codeine base

N° d'article 05160007

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/préparation

Substance active pharmaceutique, Produit chimique pour synthèse

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse/fabricant

Hänseler AG

Industriestrasse 35

9100 Herisau

No. de téléphone 0041 (0)71 353 58 58

Adresse email de la sdb@haenseler.ch

personne

responsable pour

cette FDS

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Switzerland :145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Acute Tox. 4 H302

Eye Dam. 1 H318

Skin Sens. 1 H317

Lact. H362

Produit classé et étiqueté d'après le règlement (CE) no 1272/2008.

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H302

Nocif en cas d'ingestion.

H318

Provoque de graves lésions des yeux.

H317

Peut provoquer une allergie cutanée.

Nom commercial: Codeine base

Numéro de la matière: 051600

Version: 1 / CH

Date de révision: 28.10.2019

remplace la version: - / CH

Date d'impression 28.10.19

H362 Peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel.

Conseils de prudence

- P201 Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.
 P260 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols.
 P263 Éviter tout contact avec la substance au cours de la grossesse et pendant l'allaitement.
 P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
 P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

composants dangereux déterminants pour l'étiquetage (règlement (CE)1272/2008)

contient Codeine

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**Composants dangereux****Codeine**

No. CAS	76-57-3		
No. EINECS	200-969-1		
Concentration	>=	83	%
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)			
	Acute Tox. 4		H302
	Skin Sens. 1		H317
	Eye Dam. 1		H318
	Lact.		H362

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****En cas d'inhalation**

Transporter la personne accidentée à l'air frais et la faire étendre. Demander aussitôt l'avis d'un médecin.

En cas de contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec beaucoup de l'eau et du savon. Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart. Conduire chez le médecin.

En cas de contact avec les yeux

Ecarter les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.). Appeler aussitôt un médecin.

En cas d'ingestion

Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau. Ne jamais rien faire ingérer à une personne inconsciente. Appeler aussitôt un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

confusion, Vertiges, Débilité, Pouls débile, Dyspnée, détresse respiratoire, Perte de connaissance

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**Avis aux médecins / Traitement**

Traitement des symptômes et administration d'antidotes. Naloxon (Narcanti) i.v. + s.c.

Nom commercial: Codeine base

Numéro de la matière: 051600

Version: 1 / CH

Date de révision: 28.10.2019

remplace la version: - / CH

Date d'impression 28.10.19

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Eau pulvérisée, Mousse, Produit d'extinction à sec, Dioxyde de carbone

Moyens d'extinction non-appropriés

Jet d'eau

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Oxyde d'azote (NOx)

5.3. Conseils aux pompiers

Equipements spéciaux pour la protection des intervenants

Utiliser un appareil respiratoire autonome. Utiliser un vêtement de protection individuelle.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un vêtement de protection individuelle.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher la propagation à la surface (par ex. à l'aide de digues ou de barrières anti-huile). Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines. Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Eviter le dégagement de poussières. Collecter mécaniquement dans des récipients adéquats à fin d'élimination. Veiller à une ventilation adéquate. Eliminer les restes avec beaucoup d'eau.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger

Veiller à assurer une bonne aspiration/ventilation sur la machine de traitement. Eviter inhaler poussières/brumes/ vapeurs. Eviter le contact avec la peau et les yeux. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Classes de stockage

Classe de stockage d'après TRGS 510 6.1C

Matières dangereuses combustibles, à toxicité aiguë cat. 3 / toxiques ou à effet chronique

Classe de stockage (Suisse) 8

Des matières caustiques

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Protéger de l'action de la lumière. Conserver sous clef et hors de portée des enfants.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Substance active pharmaceutique; Produit chimique pour synthèse

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.2. Contrôles de l'exposition

Protection respiratoire - Note

Nom commercial: Codeine base

Numéro de la matière: 051600

Version: 1 / CH

Date de révision: 28.10.2019

remplace la version: - / CH

Date d'impression 28.10.19

Masque anti-poussières

Protection des mains

nécessaire

Protection des yeux

Lunettes avec protection latérale

Protection du corps

Combinaison de protection

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Etat	poudre cristalline		
Couleur	blanc		
Odeur	inodore		
valeur pH			
Valeur	>	9	
température		20	°C
Remarque	solution saturée		
Point de fusion			
Valeur	154	à	156 °C
point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition			
Valeur	250		°C
Point d'éclair			
Valeur	76		°C
Pression de vapeur			
Valeur	49.86	à	55.40 mmHg
Densité			
Valeur	1.32		g/cm ³
Remarque	Relative Density according specification		
Hydrosolubilité			
Valeur	env. 8		g/l
solubilité(s)			
éthanol			
Valeur	env. 500		g/l
coefficient de partage: n-octanol/eau			
log Pow	1.14		
température d'auto-inflammabilité			
Valeur	75		°C

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.2. Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Oxyde d'azote (NOx)

Nom commercial: Codeine base

Numéro de la matière: 051600

Version: 1 / CH

Date de révision: 28.10.2019

remplace la version: - / CH

Date d'impression 28.10.19

10.4. Conditions à éviter

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions. Protéger de l'action de la lumière et de l'humidité de l'air.

10.5. Matières incompatibles

Agents d'oxydation, Alcalines

10.6. Produits de décomposition dangereux

oxydes d'azote (NOx), Vapeurs/gaz toxiques

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë par voie orale**

ATE	250	mg/kg
méthode	valeur calculée (règlement (CE)1272/2008)	

Toxicité aiguë par voie orale (Composants)**Codeine**

Espèces	souris	
DL50	250	mg/kg
Remarque	anhydre	
Source	RTECS	

Codeine

Espèces	rat	
DL50	427	mg/kg
Remarque	anhydre	
Source	RTECS	

Corrosion/irritation cutanée (Composants)**Codeine**

évaluation	Non irritant
------------	--------------

lésions oculaires graves/irritation oculaire (Composants)**Codeine**

évaluation	Irritant - risque de lésions oculaires graves
------------	---

Sensibilisation (Composants)**Codeine**

évaluation	sensibilisant
------------	---------------

Toxicité reproductrice (Composants)**Codeine**

évaluation	Peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel.
------------	--

Cancérogénicité (Composants)**Codeine**

évaluation	Suite à des essais à long terme, aucune indication n'a été fournie concernant l'effet cancérogène.
Remarque	négatif pour les animaux

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité****Toxicité pour les daphnies (Composants)****Codeine**

Nom commercial: Codeine base

Numéro de la matière: 051600

Version: 1 / CH

Date de révision: 28.10.2019

remplace la version: - / CH

Date d'impression 28.10.19

Espèces	Daphnia pulex		
CE50	63		mg/l
Durée d'exposition	24	h	

12.2. Persistance et dégradabilité**Biodégradabilité**

Substance de référence Codeine

12.3. Potentiel de bioaccumulation**coefficient de partage: n-octanol/eau**

log Pow 1.14




RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Déchets de résidus**

Éliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

Emballages contaminés

Éliminer comme le produit non utilisé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	Transport terrestre ADR/RID	Transport maritime IMDG/GGVSee	Transport aérien
Code de restrictions en tunnels	E		
14.1. Numéro ONU	1544	1544	1544
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU	ALCALOÏDES SOLIDES, N.S.A. (Codeine)	ALKALOIDS, SOLID, N.O.S. (Codeine)	ALKALOIDS, SOLID, N.O.S. (Codeine)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	6.1	6.1	6.1
Carte pour désignation du danger			
14.4. Groupe d'emballage	III	III	III
Quantité limitée	5 kg		
Les catégories de transport	2		

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Classe de contamination de l'eau (Allemagne)**

Classe de contamination de l'eau (Allemagne) WGK 3

Nom commercial: Codeine base

Numéro de la matière: 051600

Version: 1 / CH

remplace la version: - / CH

Date de révision: 28.10.2019

Date d'impression 28.10.19

Remarque

Derivation of WGK according to Annex 1 No. 5.2 AwSV

RUBRIQUE 16: Autres informations**mentions de danger H-de la rubrique 3**

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H362	Peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel.

catégories de danger CLP de la rubrique 3

Acute Tox. 4	Toxicité aiguë, Catégorie 4
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves, Catégorie 1
Lact.	Toxicité pour la reproduction, Lactation
Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée, Catégorie 1

Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : ***

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.